

Unions scientifiques internationales. Projet de création d'une union internationale de mathématiciens.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **21 (1920-1921)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

Unions scientifiques internationales.

Projet de création d'une union internationale de mathématiciens.

Dans un précédent numéro (20^e année, N^o 4, p. 294-298), nous avons fait connaître la déclaration et les résolutions votées par la Conférence internationale des Académies scientifiques (Londres et Paris, octobre et novembre 1918) et destinées à organiser et à coordonner la collaboration scientifique internationale d'après-guerre. Dans une troisième réunion, tenue à Bruxelles en juillet 1919, il a été constitué un *Conseil international de recherches*, dont le siège est fixé à Bruxelles, et l'on a projeté la création d'une série d'organismes internationaux destinés à remplacer les commissions et associations intellectuelles internationales existant avant la guerre. On prévoit entr'autres les groupements suivants : Union astronomique internationale. — Union géodésique et géophysique internationale. — Union internationale de mathématiciens. — Union internationale de physique. — Union internationale de radiotélégraphie scientifique. — Union internationale pour la bibliographie et la documentation, etc.

Le Comité provisoire de l'*Union internationale de mathématiciens* a constitué son Bureau comme suit : Présidents d'honneur : MM. LAMB, PICARD et VOLTERRA. — Président : M. de la VALLÉE POUSSIN. — Vice-président : M. W. H. YOUNG, F. R. S. — Secrétaires : MM. DE DONDER, KÖNIGS, PETROVITCH et REINA. — Les autres délégués du Comité provisoire sont : MM. DEMOULIN, DERUYTS, GLAISHER, PARENTY et STUYVAERT.

Le Comité a décidé de convoquer un congrès international de Mathématiciens qui aura lieu à Strasbourg en septembre 1920 et qui sera appelé à se prononcer sur le *projet de statuts de l'Union internationale de mathématiciens* élaboré à Bruxelles.

D'après ce projet, l'Union a pour but de provoquer et de favoriser la coopération internationale dans l'étude de la Mathématique et d'assurer : *a)* l'encouragement de la Science pure ; *b)* le rapprochement entre les mathématiques pures et les autres sciences ; *c)* l'orientation et le progrès de l'enseignement ; *d)* la coordination dans la préparation et la publication de résumés bibliographiques, de tables, de graphiques ; l'établissement d'ap-

pareils, modèles, etc.; e) l'organisation de conférences ou de congrès internationaux.

L'admission d'un pays est subordonnée aux conditions fixées par les statuts du Conseil international de recherches. Un comité national est constitué dans chacun des pays adhérant à l'Union. Il est créé sur l'initiative, soit de son Académie nationale, soit de son conseil national de recherches ou d'autres institutions ou groupements d'institutions nationales similaires, soit des sociétés mathématiques de ce pays.

L'Union nomme des Commissions pour l'étude de sujets déterminés, pour l'encouragement d'entreprises collectives et pour l'examen de questions intéressant l'enseignement.

L'Union se réunit en principe tous les trois ans en assemblée générale ordinaire. Autant que possible, on fera coïncider l'époque et le lieu de ces assemblées avec ceux des Congrès internationaux des Mathématiciens.

— L'organisation du Congrès de Strasbourg a été confiée au Comité National Français. Nous reproduisons ci-après la circulaire que son président, M. E. PICARD, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, vient de faire adresser, à titre individuel, aux mathématiciens des pays de l'Entente et de quelques pays neutres.

Congrès international des mathématiciens.

Strasbourg, septembre 1920.

Dans sa première réunion du 24 décembre 1919, le Comité National Français des Mathématiques, après avoir choisi comme Président d'honneur: M. JORDAN; Président: M. PICARD; Vice-présidents: MM. APPELL, BOREL, LECORNU, LE ROUX; Secrétaire général: M. KÆNIGS; Secrétaire: M. GALBRUN; Trésorier: M. MALUSKI, s'est occupé de l'organisation du Congrès des Mathématiciens qui, suivant le vœu émis à Bruxelles par l'Union Internationale provisoire des Mathématiciens, doit se tenir à Strasbourg, en 1920.

Il a l'honneur d'inviter à participer aux travaux du Congrès les Mathématiciens des Nations de l'Entente et ceux des Nations neutres dont la liste a été arrêtée par la Troisième Conférence interalliée des Académies, tenue à Bruxelles en juillet 1919. Il leur fait savoir qu'il sera reconnaissant à chacun de lui adresser le plus tôt possible son adhésion personnelle pour des raisons d'organisation faciles à comprendre.

La date de l'ouverture du Congrès sera fixée au 22 septembre.

Il se divisera en quatre sections qui seront subdivisées elles-mêmes en autant de sous-sections que le nombre et la nature des communications l'exigeront.